

## **Profil de poste « Mathématiques » INSPÉ CENTRE VAL DE LOIRE**

### **Service et résidence administrative principale :**

L'enseignant effectuera annuellement un service en temps partagé à l'INSPÉ Centre Val de Loire, soit 192 heures équivalent TD. Les modalités d'enseignement sont celles en vigueur dans les établissements d'enseignement supérieur : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP).

**Les interventions auront lieu sur le centre de formation d'Orléans avec compléments de service éventuels dans différents centres de formation de l'INSPÉ Centre Val de Loire ou dans d'autres composantes de l'université. Il appartiendra au futur enseignant recruté d'y répondre.**

**Qualification :** PRAG – PRCE - Mathématiques

### **Missions\* :**

#### 1. prioritairement, MEEF 2nd degré

- **Assurer des CM, TD et TP** à destination :
  - des étudiants inscrits en première et deuxième année de master MEEF mention «2nd degré» et préparant le CAPES de mathématiques (enseignement de la discipline et de sa didactique, TICE, préparation aux oraux du CAPES).
  - des professeurs stagiaires pour compléter leur formation professionnelle (didactique et pédagogique), en articulation avec leur formation antérieure et leur premier exercice du métier.
- **Accompagnement et suivi des étudiants et professeurs stagiaires de collège et lycée : suivi et visites des étudiants et stagiaires en stage, encadrement de mémoire, ...).**

#### 2. MEEF 1<sup>er</sup> degré

- **Assurer des CM, TD et TP** à destination :
  - des étudiants inscrits en première et seconde année de master MEEF mention « 1<sup>er</sup> degré » et préparant le CRPE (concours de recrutement des professeurs des écoles) : enseignement de la discipline et de sa didactique.
  - des professeurs stagiaires pour compléter leur formation professionnelle (didactique et pédagogique), en articulation avec leur formation antérieure et leur premier exercice du métier.

#### 3. Formation continue

Participation aux actions de formation continue (premier et second degrés).

- Activités hors enseignement :

Feront partie des obligations de service sans être décomptées dans l'horaire d'enseignement dû :

- les tâches de conception, préparation, suivi et évaluation des actions de formation ;
- l'organisation et le suivi de la formation des étudiants et des professeurs stagiaires ;
- la participation aux différents jurys d'évaluation et aux diverses réunions liées à la formation ;
- la participation aux réunions de concertation du centre INSPÉ de rattachement et aux travaux du Groupe disciplinaire de Concertation et de Développement « **mathématiques** » de l'INSPÉ.

**Compétences requises :**

- Maîtriser la discipline au niveau universitaire ;
- Maîtriser l'enseignement de la discipline dans le cadre des programmes scolaires et des orientations ministérielles ;
- Mener une réflexion didactique dans le domaine disciplinaire ; posséder des connaissances approfondies en didactique des mathématiques, particulièrement dans le second degré ;
- Assurer une veille en didactique et pédagogie de sa discipline ;
- Être capable de mettre en œuvre une formation professionnelle d'adultes en alternance ;
- Maîtriser les compétences numériques, professionnelles en lien avec le référentiel du certificat informatique et internet niveau 2 enseignant (la détention du C2i2e serait appréciée), et maîtriser des technologies de l'information et de la communication, notamment l'utilisation des techniques de formation à distance ;
- Travailler en équipe, communiquer avec les partenaires de la formation ;
- S'impliquer dans la vie du GCD (groupe disciplinaire de concertation et de développement) « **mathématiques** » ;
- permis B vivement souhaité (déplacements à prévoir pour effectuer des visites de stages).

**Contact :** INSPÉ Centre Val de Loire – Service des ressources humaines  
tel : 02-38-49-26-42, [grh.inspe@univ-orleans.fr](mailto:grh.inspe@univ-orleans.fr)

\* La répartition exacte entre ces différentes missions sera établie selon les nécessités de service et les compétences du candidat. Elle pourra donc varier au cours des années.